



CIRCULAIRE

Formation continue « Air Haute Pression » #2

Pour cette saison 2026/2027, la Ligue Lorraine de Tir vous propose deuxième session de formation continue « Air Haute Pression ».

Session : La session se déroulera en intégralité en visioconférence

Date limite d'inscription pour la session : **dimanche 14 mars 2027**

Calendrier

La formation se déroulera le : **Jeudi 25 mars 2027 de 18h00 à 20h00**

Informations sur les formations

Chaque session de formation sera limitée à 20 stagiaires.

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la session.

Les places seront attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers complets répondant aux prérequis.

Objectif de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit connaître les modalités d'utilisation et de la réglementation des matériels haute pression en lien avec le tir sportif.

Programme de la formation

- Rappel des règles d'utilisation
- Présentation des différents matériels utilisés en tir sportif
- Rappel de la réglementation haute pression
- Affichages obligatoires dans les stands utilisant la HP

Conditions d'accès à la formation

Prérequis :

- Licence en cours de validité
- Photo à jour sur EDEN
- Être titulaire d'un CAC ou BFA ou BFI ou BFE

Matériel nécessaire

- Matériel de prise de note,
- Ordinateur avec caméra et micro fonctionnel.

Coût de la formation

Cette formation est entièrement gratuite.

Convocation

Une fois la période d'inscription passée et si votre dossier est complet et retenu, vous recevrez une convocation officielle à cette journée de formation.

Si votre dossier n'est pas retenu, vous en serez informé par mail.

Formateur

- Philippe MULLER - 06 36 49 64 28 – pmuller@lltir.fr - formateur au sein de l'Équipe Technique Régionale (ETR) de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine.

NICOLAS Kateline
RFL – Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine
formation@lltir.fr
06 80 57 98 77



CONTACT

06 80 57 98 77
formation@lltir.fr

Parc d'Activités
ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr